



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE

Région et Département de la Guadeloupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Sous la présidence  
de Monsieur Harry DURIMEL  
Maire de la Ville de Pointe-à-Pitre

9<sup>ème</sup> séance de l'année  
Mercredi 25 novembre 2020

Convocation adressée aux élus  
Le 19 novembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

**PRESENTS**

Harry DURIMEL  
Tania GALVANI  
François PELLECUIER  
Corinne DIAKOK-EDINVAL  
Henri ANGELIQUE  
Cécile BOUCAUD  
Philippe RIBERE  
Jimmy LOUIS  
Rosette BENNETO  
Georges BREDENT  
Dominique DOLMARE  
Yann NANETTE  
Badi FADDOUL  
Marie-Andrée MANDIL  
Alain SOREZE

**PRESENTS**

Madly PAULIN-GARGAR  
Bruno FANFANT  
Jean-Marc SOUKAÏ  
Alex AUCAGOS  
Marie-Odile LOUIS-ALPHONSE  
Jean-Charles SAGET  
Evelyne DEMOCRITE  
Monique DECASTEL  
Mehdi KEITA  
Loïc MARTOL  
Marie-Eugène TROBO-  
THOMASEAU

**ABSENTS**

Marie-Hélène SALOMON  
(Procuration à Tania GALVANI)  
Myriame LACROSSE  
Michèle ROBIN-CLERC  
(Procuration à Alain SOREZE)  
Danita LEBRERE  
(Procuration à Jimmy LOUIS)  
Jacques BANGOU  
Sandra ENJARIC  
(Procuration à Evelyne  
DEMOCRITE)  
Claude BARFLEUR

RENOVATION URBAINE DE POINTE-A-PITRE  
MAISON DE QUARTIER DE BERGEVIN  
EPONYMIE

RF  
Guadeloupe

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 07/12/2020  
971-219711207-AU 021-2020-AU

**RENOVATION URBAINE DE POINTE-A-PITRE  
MAISON DE QUARTIER DE BERGEVIN  
EPONYMIE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L. 2121-29,  
Vu la délibération du Conseil municipal N° 83 du 28 décembre 2015 approuvant l'éponymie  
de la Maison de Quartier – Hermann MACABI,  
Considérant la nouvelle programmation de la rénovation urbaine et la nouvelle orientation  
donnée à cet équipement,

**Entendu** le rapport du Maire, et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE**

**à la majorité des suffrages exprimés**

*et quatre (4) voix contre : Mme Sandra ENJARIC – Mme Evelyne DEMOCRITE –  
Mme Monique DECASTEL - M. Mehdi KEÏTA*

**Article 1 :** La délibération du conseil municipal N° 83 en date du 28 décembre 2015 approuvant  
l'éponymie de la Maison de Quartier est retirée.

**Article 2 :** La Maison de Quartier, équipement réalisé dans le cadre de la Rénovation Urbaine de Pointe  
à Pitre (RUPAP) est désormais dénommée : « MAISON DE QUARTIER DE BERGEVIN ».

**Article 3 :** Le maire ainsi que les services administratifs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de  
la transmission de la présente délibération au contrôle de la légalité et ainsi que de son exécution.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération qui peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un  
délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-préfecture  
le :  
et publication ou notification  
du :



Pointe-à-Pitre, le 25 novembre 2020

Maire

Harry DURIMEL

RF  
Guadeloupe

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 07/12/2020  
971-219711207-AU\_021\_2020-AU





VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

Région et Département de la Guadeloupe  
VILLE DE POINTE-À-PITRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COURRIER ARRIVÉ LE:

11 JAN. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

Sous la présidence  
de Monsieur Jacques BANGOU  
Maire de la Ville de Pointe-à-Pitre

6<sup>ème</sup> séance de l'année  
Lundi 28 décembre 2015

Convocation adressée aux élus  
Le 18 décembre 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

PRESENTS

BANGOU Jacques  
GATIBELZA Josiane  
BREDENT Georges  
DECASTEL Monique  
SIGISCAR Marcel  
ENJARIC Sandra  
GUIOLET José  
PAULIN-GARGAR Madly  
LEOGANE Jacky  
SOREZE Alain  
SEVILLE-LAVENETTE Suzelle  
JELISSE - MIROITE Marlène  
SAGET Jean-Charles  
BELLONE-DIOMAR Mirella  
CORVO Alex

PRESENTS

ALBERI Alberta  
NIRELEP Serge  
GALVANI Tania  
KEÏTA Mehdi  
COURTOIS Angélio  
NAGAU Denise  
MARTOL Philippe  
TROBO Marie-Eugène  
BARFLEUR Claude  
PONREMY Myriam

ABSENTS

FENGAROL Juliana  
*Procuration M. BELLONE*  
DESTOUCHES Gérard  
*(Procuration J. GUIOLET)*  
SUEDOIS Manuélita  
DURIMEL Harry  
POCHOT Raymond  
DIAKOK-EDINVAL Corinne  
EQUINOXE Guy  
VOYOTTE Henri

**RENOVATION URBAINE DE POINTE-A-PITRE**

Dénomination d'immeubles et d'équipements  
Maison de Quartier Henri IV

RF  
Guadeloupe

Hôtel de Ville • Place des Martyrs de la Liberté • BP 470 • 97161 POINTE-À-PITRE Cedex  
Standard : 0590 93 85 35 - Fax : 0590 48 47 48 - Courriel : direction.generale@ville-pointeapitre.fr

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 07/12/2020  
971-219711207-AU\_021\_2020-AU

83/28 décembre 2015

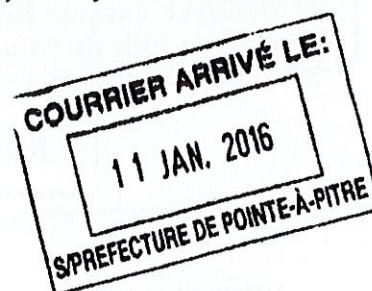
**RENOVATION URBAINE DE POINTE-A-PITRE**  
Dénomination d'immeubles et d'équipements  
Maison de Quartier Henri IV

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant la volonté réaffirmée de la Ville d'ancrer la mémoire  
des personnages Pointois dans le patrimoine bâti, et ayant œuvré au  
rayonnement de la Ville

Entendu le rapport du Maire et après en avoir discuté,

Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité

**DECIDE**



**Article 1 :** De dénommer l'équipement la Maison de Quartier Henri IV: « **HERMANN MACABI** »

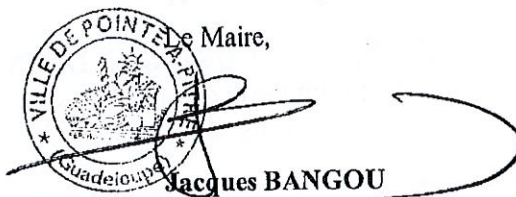
**Article 2 :** Le Maire et les services administratifs et techniques sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-préfecture  
le : **11 JAN. 2016**  
et publication ou notification  
du : **11 JAN. 2016**

Pointe-à-Pitre, le 28 décembre 2015

Le Maire,  
  
Jacques BANGOU



RF  
Guadeloupe

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 07/12/2020  
971-219711207-AU\_021\_2020-AU